VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>20 septembre 2013 – n° 08</u> 130063

<u>DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE DES PENALITES DES TAXES D'URBANISME</u> CONCERNANT LA SCI LA RESIDENCE

En application de l'article L 251 A du Livre des Procédures Fiscales, le Conseil Municipal est compétent pour accorder la remise gracieuse des pénalités liquidées à défaut de paiement à la date d'exigibilité des taxes, versements et participations d'urbanisme.

Madame la Trésorière de Gérardmer a transmis une demande de recours gracieux des pénalités formulée par la SCI La Résidence -23 rue du $10^{\rm ème}$ BCP -88100 Saint-Dié-des-Vosges.

Elle émet un avis favorable à la demande, le principal de la taxe ayant été réglé selon les délais accordés.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- SUIT l'avis de Madame la Trésorière de Gérardmer.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme

Le Maire,

Christian PIERRET

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIE DES VOSGES

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal	35	Séance du 20 septembre 2013
Nombre des Membres en exercice	35	
Nombre des Membres présents à la séance	26	Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian
Procurations	9	PIERRET, Maire, assisté de Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Antoine SEARA, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoints.

Etaient présents:

Christian PIERRET, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Antoine SEARA, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Joëlle BERNARD, Dominique VALENTI, Benoit LARGER, Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Bineta ABDOULAYE, Catherine GRAVIER, Fabienne TARUFFI, Patrick BERNARD, Jean-Louis BOURDON, Francine WALTER, Françoise LEGRAND, Serge VINCENT, Vincent BENOIT, Catherine SAINT-DIZIER et Sébastien ROCHOTTE

Excusés et ont donné procuration:

Lovely CHRETIEN	à	Christian PIERRET
Pierre ENKAOUA	à	Pierre LEROY
Madeleine FEVE-CHOBAUT	à	Chantal WEILL
Francine HABERT	à	Joëlle BERNARD
Cécile ANTOINE	à	Romuald GBEDEY
Gilberte BELEY	à	Jacqueline FRESSE
Etienne HUMBERT	à	Salvatore ARENA
Ozan RUMELIOGLU	à	Daniel CHRISTOPHE
Ramata BA	à	Catherine SAINT-DIZIER

Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.